



## Calendrier de collecte Ville de Jossigny

Attention, aucune collecte  
n'est assurée le 1<sup>er</sup> mai.

### Les ordures ménagères

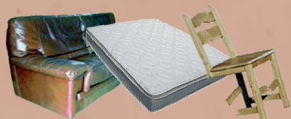


MERCREDI et SAMEDI



### Les collectes sélectives (Les emballages, les papiers et le verre)

LUNDI



### Les encombrants

2<sup>e</sup> LUNDI DES MOIS DE MARS/SEPTEMBRE/  
DÉCEMBRE ET 3<sup>e</sup> LUNDI DE JUIN



### Les déchets toxiques

Apport en déchetterie



### Les déchets verts

Compostage domestique ou apport en déchetterie



### Les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Echange lors d'un nouvel achat en  
magasin ou apport en déchetterie

# Consignes de tri des collectes sélectives

## Tous les emballages et les papiers

À déposer dans le bac jaune :



**NOUVEAU**



Tous les papiers



Emballages métalliques



Briques et cartons



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Désormais, les pots, barquettes, films en plastique et les petits emballages en métal se trient aussi.



À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS

## Le verre

À déposer, dans le bac vert, bien vidés



Bocaux de conserves et pots en verre



Bouteilles en verre



## Les déchetteries



Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	10h-19h30	Lundi & mercredi	9h - 13h30	13h-17h	9h-17h
Mardi, jeudi & vendredi	15h - 19h	9h-13h		Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h-13h30	
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h		10h - 13h	Samedi	9h - 12h / 13h - 17h		9h - 13h
Dimanche	9h - 13h			Dimanche	9h - 13h		

> Munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre badge d'accès en déchetterie (lors de la 1<sup>ère</sup> visite, présentez un justificatif de domicile et votre pièce d'identité).  
 > Apport autorisé : 1 m<sup>3</sup> (2 m<sup>3</sup> pour les déchets verts)  
 > L'accès est strictement limité aux véhicules de tourisme (interdit aux véhicules identifiés aux noms des sociétés, commerçants, artisans, véhicules tôlés, camions «plateau» à l'exception des véhicules communaux.

Fermeture des déchetteries les jours fériés